

ORIGINAL an: 112
zur Kenntnisnahme an: —

T é l é g r a m m e No 19

20.3.1961 18h00

Legasuisse

T u n i s

Secret

Prière ne pas interroger les membres du GPRA demandant visa suisse. Nous désirons une attitude compréhensive vis-à-vis membres GPRA, ne demandez pas date voyage comme vous l'avez fait pour Boulharouf. En ligné générale, accordez visa désiré à personnes pour lesquelles le GPRA prend la responsabilité et veuillez nous aviser ensuite télégraphiquement. Délégué collaborateur auprès Francis Ahmed, ministre finances GPRA, pour lui demander en retour passeport en vue octroi d'un visa 3 mois nombre de voyages illimité.

Politique

(Copies au Chef du Département seulement)

A. 630

Dodis

